Montpellier (34) : un Algérien sous OQTF condamné à 6 mois de prison ferme et à une ITF de 3 ans après un vol de trottinette. En situation irrégulière, il avait déjà été condamné pour délit de fuite après un accident, sans permis et ivre

14/03/2026 à 10h57



Interpellé mercredi à Montpellier alors qu'il poussait une trottinette électrique volée quelques minutes plus tôt, un Algérien en situation irrégulière a été jugé ce vendredi 13 mars en comparution immédiate.

Au mauvais endroit, au mauvais moment. Et de lourdes conséquences pour ce jeune Algérien en situation irrégulière sur le territoire français, et qui sera papa dans quelques mois. Ce mercredi 11 mars, les policiers procèdent à son interpellation cours Gambetta alors qu'il pousse une

trottinette électrique. Trottinette volée quelques minutes plus tôt rue Saint-Guilhem.

Son propriétaire, qui avait accroché son véhicule devant son lieu de travail et a été prévenu de sa disparition par son patron, indique aux policiers qu'il est en capacité de géolocaliser en temps réel sa trottinette et que cette dernière se trouve donc cours Gambetta. […]

Il réside illégalement en France depuis son arrivée en 2023 et a déjà été condamné pour conduite sans permis et blessure involontaire sous état alcoolique avec délit de fuite après un accident. Placé en détention puis au centre de rétention administrative de Toulouse, il avait décidé de rester en France à sa sortie malgré une Obligation de quitter de territoire français (OQTF). Pour ces faits, le tribunal l'a condamné ce vendredi à six mois de prison ferme assortis de trois ans d'interdiction du territoire. "*J'espère que vous avez bien compris que si vous voulez éviter la détention, vous devez quitter sans délai la France. Vous pourrez faire une demande de retour, dans les règles, à la fin de l'interdiction des trois ans*" , l'a prévenue la présidente du tribunal. […]

Midi Libre